

# Le Canal de Nantes à Brest entre le Barrage de Guerlédan et Saint-Aignan



Visorando



Trace n° 4884764

Une randonnée proposée par jo.lepegoa

Entre les Côtes-d'Armor et le Morbihan, en suivant le sentier de Guerlédan, on monte jusqu'à surplomber le barrage construit vers 1930 afin de fournir la région en électricité puis à travers landes et bois, on redescend jusqu'au Canal de Nantes à Brest.

En traversant le bourg de Saint-Aignan, on passe près d'une petite église intéressante et du musée de l'électricité. À voir également à la sortie du bourg le petit barrage de Saint-Aignan.

<b>Durée</b>	2h 20	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	7,37 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	79 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	85 m	<b>Commune</b>	Mûr-de-Bretagne (22530)
<b>Point haut</b>	152 m		
<b>Point bas</b>	77 m		

## Description

Départ du parking en haut de la petite plage ou du Rond-Point du Lac.

**(D/A)** Descendre sur la plage. Suivre alors à gauche le sentier de Guerlédan (panneaux Verts) et longer le lac à main droite. Plat en début de parcours, le sentier devient rapidement plus accidenté. Le suivre en montée jusqu'à une intersection qui constitue le point haut du parcours (belle vue sur le barrage et la forêt environnante).

**(1)** Prendre le sentier à gauche pour se diriger vers une ancienne carrière en quittant le sentier balisé. Passer sur une petite butte de graviers, contourner un buisson d'ajoncs par la droite et suivre ensuite un sentier tout droit en longeant un grillage. Noter à gauche le petit lac formé dans le creux de la carrière et suivre le sentier jusqu'à un pylône électrique.

**(2)** Descendre alors à droite en suivant le sentier le plus marqué (Sud-Ouest puis Ouest). Atteindre la route au bord du Blavet.

**(3)** Suivre la route à gauche jusqu'à la passerelle de l'écluse de Guerlédan.

**(4)** Emprunter la passerelle et virer tout de suite à gauche pour emprunter un chemin herbeux situé entre le canal (côté gauche) et le Blavet (côté droit). Aller tout droit jusqu'à la prochaine écluse et une route.

**(5)** Tourner à droite sur la route puis franchir le Blavet.

**(6)** Prendre aussitôt à droite la D31 en direction de Saint-Aignan. Dépasser le cimetière, traverser le village et passer près d'une petite chapelle (musée de l'électricité en face). Continuer tout droit pendant encore 200 m environ.

**(7)** Tourner dans la 1<sup>re</sup> à droite pour voir le petit barrage de Saint-Aignan puis revenir sur ses pas.

**(7)** De retour, poursuivre à droite sur la route principale et obliquer aussitôt à droite sur un chemin qui rejoint la rive du Blavet. Dépasser un corps de bâtiments.

**(8)** À l'intersection suivante, tourner à droite pour rejoindre l'écluse de Guerlédan et emprunter de nouveau la passerelle.

**(4)** Tourner alors à gauche.

**(3)** Continuer tout droit le long du Blavet. À l'abord d'une barrière, monter à droite sur le chemin balisé "Sentier de Guerlédan" qui est très escarpé.

**(1)** Au point haut emprunté à l'aller, continuer tout droit jusqu'à la plage. Remonter alors à droite pour rejoindre le parking **(D/A)**.

## Informations pratiques

Parcours facile, bien que la montée le long du barrage soit très escarpée des escaliers permettent de franchir aisément les passages les plus raides. De bonnes chaussures sont nécessaires pour la partie longeant le lac et la descente sur le barrage.

## A proximité

Sur le parcours :

Le barrage, une ancienne carrière désormais remplie d'eau qui forme un beau petit lac.

Le Canal de Nantes à Brest

À voir à Saint-Aignan :

## Points de passages

**D/A Parking en haut de la petite plage - Lac de Guerlédan**

| N 48.19728° / O 3.010163° - alt. 144 m - km 0

**1 Point de vue - Intersection**

| N 48.193398° / O 3.017173° - alt. 137 m - km 0.79

**2 Pylône électrique**

| N 48.19166° / O 3.014013° - alt. 152 m - km 1.13

**3 Route au bord du - Blavet (fleuve)**

| N 48.191167° / O 3.019335° - alt. 97 m - km 1.57

**4 Écluse de Guerlédan - Canal de Nantes à Brest**

| N 48.190072° / O 3.017276° - alt. 89 m - km 1.76

**5 Écluse de Quénécan**

| N 48.175633° / O 3.008867° - alt. 81 m - km 3.57

**6 Intersection - Route D31**

| N 48.17582° / O 3.012768° - alt. 78 m - km 3.86

**7 Accès au barrage de Saint-Aignan**

| N 48.184633° / O 3.014576° - alt. 84 m - km 4.9

**8 Intersection**

| N 48.188962° / O 3.018636° - alt. 90 m - km 5.75

**D/A Parking en haut de la petite plage - Lac de Guerlédan**

N 48.197296° / O 3.010171° - alt. 144 m - km 7.37

Très intéressante chapelle avec un bel arbre de Jessé.

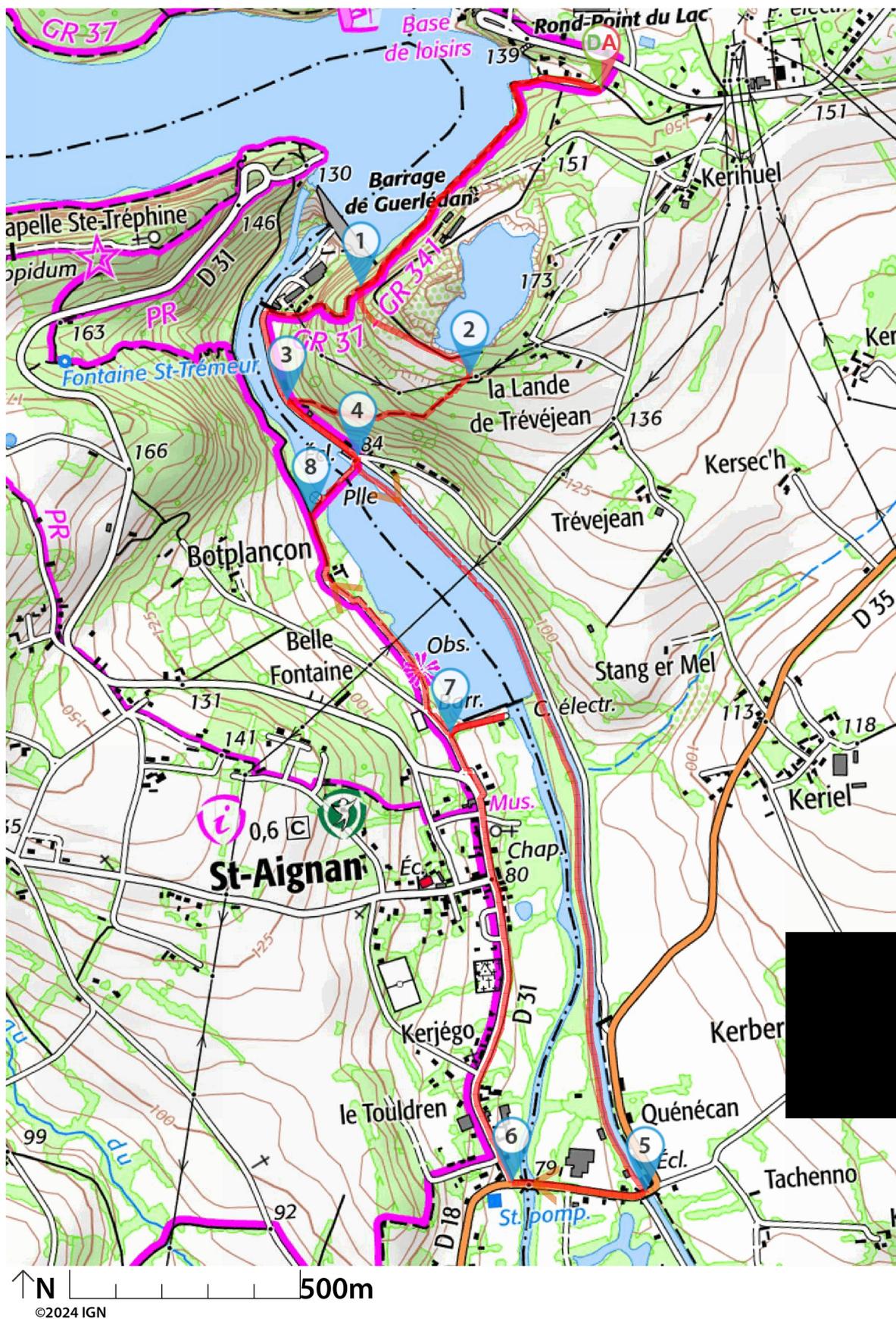
Le musée de l'électricité.

À la sortie du bourg petit barrage expérimental.

Petit observatoire d'oiseaux.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-canal-de-nantes-a-brest-entre-le-barr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**